

AVIS DE MARCHÉ
N° d'enregistrement interne : ST25PA11

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :

Commune de GRUISSAN
Hôtel de Ville
11 430 GRUISSAN
Pouvoir adjudicateur : La Commune de GRUISSAN.

PROCEDURE :

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

OBJET DU MARCHÉ :

ST25PA11_TRAITEMENT DES PALMIERS ET DES PINS SUR LA COMMUNE DE GRUISSAN

Les prestations sont réparties en 2 lot(s) :

Lot(s)	Désignation
01	Traitement des palmiers
02	Traitement des pins

Chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre attribué à un seul opérateur économique.

Aucune variante n'est autorisée.

Les critères d'attribution et conditions de participation sont précisés dans le Règlement de la Consultation.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://marchespublics.aude.fr>.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES ET OFFRES : Mardi 22 avril 2025 à 12h00

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : vendredi 21 mars 2025